

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2014

---

DÉLIMITATION DES RÉGIONS ET MODIFICATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL - (N°  
2412)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL34

présenté par  
M. Da Silva, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

A la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots : « des conseils régionaux », les mots : « de chaque conseil régional ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.